



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 17 juillet 2018
19 heures 00

GF/PP

N° 002318

Finances - Etats de
créances éteintes -
Budget Ville

Affiché le :

Le mardi 17 juillet 2018 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 11 juillet 2018, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : M. Jean AILLAUD (1er Adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS : Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 25

VOTES CONTRE : 2

ABSTENTION(S) : 2

Il est présenté au conseil par le comptable public de la collectivité 3 demandes de créances éteintes suite à la mise en œuvre de liquidation judiciaire pour les entreprises ou la procédure de redressement personnel pour les particuliers

Ces créances éteintes concernent d'anciennes factures d'eau intégrées dans le budget principal de la commune lors du transfert de la compétence eau à la Communauté de Commune du Pays d'Apt Luberon au 1^{er} janvier 2010 dont le recouvrement n'a pu être effectué malgré la mise en œuvre de l'ensemble du protocole de poursuites

Le total de ces créances éteintes s'élève à 1 850,09 € et se décompose de la façon suivante :

- Mme BOUACHERIA Saida 681,62 €
- Mr PEUZIN Serge 930,24 €
- Sarl PEUZIN GOURMET 238,23 €

Il est demandé au conseil de constater le caractère irrécupérable de ces créances éteintes.

LE CONSEIL A LA MAJORITE

Constate le caractère irrécupérable de ces créances éteintes

Autorise le Maire à signer les états.

Dit que la somme de 1 850,09 euros est prévue au budget 2018 de la ville, article 6542.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**